

Dgesip : l'objectif de 50 % de bacheliers technologiques en BUT "ne...

Dgesip : l'objectif de 50 % de bacheliers technologiques en BUT "ne saurait être différé"

"Ne pas appliquer les dispositions réglementaires de la nouvelle L.P. BUT, reviendrait [...] à reporter les affectations des bacheliers technologiques dans des parcours de licence dans lesquels on sait qu'ils réussissent peu", écrit le 23 avril 2021 la Dgesip à l'Adiut. L'objectif de 50 % de bacheliers technologiques à la rentrée "ne saurait bien entendu être différé", selon ce courrier. L'Adiut, qui estime que cela n'est pas applicable dès cette rentrée, avait appelé le 15 avril à la "fin des négociations" avec les rectorats. De son côté, l'Unppiuu estime que l'objectif pourrait être atteint dans 3 ans.



Anne-Sophie Barthez, Dgesip Droits réservés - DR

"L'objectif de 50 % de bacheliers technologiques est impérieux et ne saurait bien entendu être différé", écrit la Dgesip, Anne-Sophie Barthez, dans un [courrier](#) adressé le 23 avril 2021 à Alexandra Knaebel, présidente de l'Adiut. Cette dernière avait appelé le 15 avril à la "fin des négociations" avec les rectorats et à l'arbitrage de la ministre de l'ESRI Frédérique Vidal ([lire sur AEF info](#)).

L'Adiut estimait que cet objectif n'était pas applicable dès la prochaine rentrée. Par ailleurs, un rapport de l'IGÉSR publié en avril indique que la réussite des bacheliers technologiques "a chuté" en IUT et s'est améliorée en B.T.S et en licence en 10 ans ([lire sur AEF info](#)).

"Pragmatisme" dans l'atteinte de l'objectif

Dans son courrier à l'Adiut le 23 avril, Anne-Sophie Barthez revient, au nom de la ministre, sur les objectifs de la réforme et indique aussi : "consciente que le vivier des bacheliers technologiques peut dans certaines spécialités de BUT se trouver insuffisant pour remplir cet objectif quantitatif de 50 %, nous avons pris le parti de proposer quelques souplesses dans l'atteinte de cet objectif, après échange avec la C.P.U., l'Adiut et l'Unpiut" (voir encadré), indique-t-elle ([lire sur AEF info](#)).

Les trois "souplesses" de la Dgesip

Le courrier évoque trois "souplesses" pour l'application du taux de 50 % de bacheliers technologiques en BUT :

- **40 % à 60 % par spécialité.** "Afin de ne pas trop pénaliser certaines spécialités de BUT ou certains IUT dans le jeu des compensations au sein de l'établissement, il a été demandé au rectorat de proposer des quotas de bac technologique dans une fourchette raisonnable de 40 % à 60 % par spécialité."
- **Des spécialités hors quotas.** "Il a également été décidé de ne pas intégrer dans le calcul des 50 % de candidats issus de la voie technologique certaines spécialités dont on sait le vivier insuffisant dans les lycées : Chimie, Mesures physiques, Génie biologique, Information-communication et Statistique et informatique décisionnelle."
- **Parcoursup.** "Enfin, lorsqu'une spécialité aura épuisé sa liste de candidats de bacs technologiques sur Parcoursup, les rectorats pourront reverser sans délai les places non consommées vers le groupe de candidats issus de la voie générale à condition que les commissions d'examen des vœux aient produit des classements suffisamment longs sur le groupe des bacheliers technologiques (60 % des candidatures)."

"Ces souplesses témoignent de notre pragmatisme sans pour autant rompre avec notre objectif de proposer des parcours de réussite dans l'enseignement supérieur en adéquation avec les compétences des lycéens titulaires du baccalauréat technologique", poursuit la Dgesip.

"Ne pas appliquer les dispositions réglementaires de la nouvelle licence professionnelle BUT, reviendrait, d'une part à reporter les affectations des bacheliers technologiques dans des parcours de licence dans lesquels on sait qu'ils réussissent peu et, d'autre part à ne pas prendre en compte l'impérieuse nécessité d'offrir à ses bacheliers technologiques une formation d'enseignement supérieur conçu pour eux", selon la Dgesip.

Pour l'Unpiut, l'objectif de 50 % dans 3 ans



Franck Bordas, président de l'Unpiut

| *Droits réservés - DR*

De son côté, l'Unpiut estime aussi que l'objectif de 50 % de bacheliers technologiques dans les IUT n'est pas tenable à la rentrée de septembre 2021, ainsi que l'indique à AEF info le 26 avril son président, Franck Bordas président de l'Unpiut. Les IUT ont besoin de temps pour mener de front 3 objectifs : accueillir 50 % de bacheliers technologiques, faire réussir tous les étudiants, veiller à l'acquisition de compétences dans les parcours co-construits avec les milieux socioprofessionnels. "On s'aperçoit que des IUT qui ont déjà plus de 40 % de bacheliers technologiques disent que l'objectif de 50 % dans

l'immédiat serait contre-productif". Il estime que cet objectif pourrait être atteint dans 3 ans.

"Il faut en particulier du temps pour promouvoir ce nouveau diplôme dans les lycées, ce qu'il n'a pas été assez possible de faire cette année en raison de la crise sanitaire d'une part, et du calendrier serré de construction du nouveau diplôme, d'autre part". D'ailleurs, ce diplôme qui a pour vocation une insertion professionnelle plus forte qu'en DUT a des chances d'en attirer un nombre plus important.

Franck Bordas revient aussi sur le rapport de l'IGÉSR indiquant que le taux de réussite des bacheliers technologiques a chuté en 10 ans. Il se demande si cette baisse ne pourrait pas être mise en relation avec le fait que les IUT ont accueilli davantage de bacheliers technologiques ces dernières années. L'approche par compétence devrait permettre une amélioration de l'accueil des bacheliers technologiques dans les IUT, estime-t-il aussi.